

## Table ronde : Comment l'économie a asservi le vivant ? Jeudi 25 mars de 10h50 à 12h00

*Emmanuel Delannoy, directeur de l'association Inspire et secrétaire général de la Ligue ROC*

Les grandes idées de cette session :

- L'inversion des raretés : de la surexploitation des ressources naturelles à une valorisation intelligente et durable, faisant appel à l'intelligence, à la circulation de l'information et à l'innovation dans les modèles économiques et les modes de production (biomimétisme, économie circulaire, économie de fonctionnalité)
- La prise en compte nécessaire par les entreprises non seulement de leurs impacts sur la biodiversité et les ressources naturelles, mais aussi de leurs liens de dépendance vis à vis des services rendus par les écosystèmes, et donc de la nécessité de les maintenir en bon état (productivité et résilience, potentialités évolutives),
- La nécessaire recapitalisation écologique : préserver ce qui peut l'être ne suffit plus, il faut réinvestir dans les services écologiques, restaurer les milieux, remettre de la biodiversité partout : dans les champs, dans les villes, dans les zones industrielles et commerciales.

*Gilles Benest, chargé du dossier Économie et biodiversité à France Nature Environnement*

Les efforts récents (seulement en termes d'analyses et de réflexions pour l'instant) pour intégrer les conséquences sur la Nature des activités humaines (ou externalités) dans les calculs économiques montrent à quel point celles-là n'ont pas encore été prises en compte par l'économie dominante. On peut alors s'étonner de l'affirmation: « *Contrairement à ce que l'on pourrait penser [...] l'économie ne découvre pas aujourd'hui la question des contraintes imposées par la Nature. [...] On peut même dire que la conscience de l'avarice de la Nature [...] a nourri l'économie classique en son origine à l'aube du développement moderne* » (Fitoussi, 2008). Tout est là : la nature n'intéresse les économistes que parce que c'est une RESSOURCE.

Si l'on peut comprendre et partager cette approche utilitariste (bien qu'elle ne tient aucun compte des relations culturelles, pourtant fondamentales, avec la nature), on doit aussi admettre que l'accélération des processus humains, ayant considérablement raccourci les temps naturels, a retiré à la nature la possibilité de se reconstituer face aux pressions humaines. On sait que la Nature est doublement constituée : éléments vivants d'une part, éléments inertes d'autre part. Or, nous exploitons les deux de la même façon, c'est-à-dire à la mode minière ! C'est le contraire de ce qu'il eut fallu pratiquer.

Les économistes trouvent dans l'ethnologie des raisons pour affirmer que, sans l'imagination et le dynamisme des humains, respecter l'« *avarice de la nature* » imposerait de rester figé dans un état primitif. Arguments pervers pour tenter d'empêcher l'inévitable progrès du développement durable et désirable. Dans une crise, les choix sont toujours posés en termes de risque. Il n'y a pas de catastrophisme, ni de culpabilisation à constater que les faits sont têtus : l'évolution du climat et l'érosion de la biodiversité sont des réalités incontestables. La conjugaison des deux entraînera à terme une forte réduction (pas la disparition) de la population humaine : la question est simplement de savoir lesquels d'entre nous survivront avec la planète.

Une décision urgente s'impose donc aujourd'hui : changer de système économique, renouveler les critères d'évaluation économique, transformer les indicateurs économiques, rénover la fiscalité, etc., en un mot changer de paradigme pour qu'enfin nature et économie s'accordent.

Si les humains ne prennent pas ces décisions énergiques autant qu'urgentes, la nature décidera seule de leur avenir.



## Face à face Jeudi 25 mars de 12h00 à 12h45

### Face à face 1 : Du pouvoir d'achat au pouvoir politique : le consommateur peut-il voter avec ses sous ?

*Lylian Le Goff, pilote de la mission Biotechnologies et administrateur de France Nature Environnement*  
[extraits] Le pouvoir d'achat, aussi minime soit-il, mais démultiplié par le nombre de consommateurs devenus des « consom'acteurs », est un vrai pouvoir, à la fois économique et politique ; car le message ainsi exprimé par le fait d'exiger tels produits répondant à des critères de développement *soutenable* est vite perçu par les filières de distribution et de production à même de le répercuter sur le politique qui légifère et réglemente.

Il s'agit de :

- promouvoir par ses achats une nouvelle échelle de valeurs répondant à une stratégie environnementale et socialement responsable ;
- de passer d'une ère de consommation prédatrice (dilapidation des ressources ; pollutions), à celle d'une consommation soutenable ;
- de se comporter en « consom'acteur » qui effectue des choix « éclairés » en fonction de critères environnementaux, sanitaires, sociaux, outre le rapport qualité/prix ; pour à la fois préserver les ressources, les équilibres naturels et son cadre de vie, les relations sociales, prévenir les risques et influencer les filières économiques pour qu'elles s'adaptent à une « économie verte ».

### Face à face 2 : L'action des Associations de Protections de la Nature et de l'Environnement, entrave à l'emploi ou source d'innovations ?

*Michel Dubromel, pilote du réseau Transports et Mobilités durables et administrateur de France Nature Environnement*

Les performances environnementales du secteur industriel automobile sont l'objet d'un intérêt grandissant de la société civile. Les grands défis santé et environnement de cette industrie, à savoir la pollution atmosphérique, la consommation énergétique et le changement climatique, ont entraîné progressivement les APNE et les ONG à devenir des acteurs majeurs des actions de lobbying en matière de réglementation du secteur automobile.

Des résultats sont obtenus progressivement. Les récentes réglementations européennes en matière d'émissions de CO2 et de polluants atmosphériques en témoignent. Une nouvelle orientation des investissements se dessine lentement avec ces nouvelles réglementations plus contraignantes pour l'industrie automobile. L'orientation de ces nouveaux investissements industriels devrait permettre de créer une meilleure valeur ajoutée environnementale et sociale.

## Ateliers - Aménager, réformer, refonder : quelles économies pour demain ? Jeudi 25 mars de 14h15 à 16h45

### Atelier 2 : Produire et consommer autrement ?

*Cyril Adoue, directeur de Systèmes durables et auteur de Mettre en œuvre l'écologie industrielle*

[extraits] Economie circulaire, écologie industrielle, la nature offre des modèles d'organisation à même d'apporter un certain nombre de réponses à la problématique des consommations excessives de notre économie de croissance en matière et en énergie. L'écosystème naturel est un de ces modèles avec une réutilisation constante de la matière : mort d'un organisme vivant, décomposition, réutilisation des différents éléments par d'autres organismes... »

Ces approches proposent pour cela une démarche de développement des territoires et de leurs acteurs fondée, en particulier, sur une utilisation et une gestion optimisées des ressources (matière, eau et énergie).

Les complémentarités des acteurs économiques et leur diversité sont des opportunités afin de développer des stratégies de coopération en vue de réduire les consommations de flux et identifier de nouvelles opportunités économiques.

Les résultats obtenus par ces démarches sont des nouvelles synergies telles que :

- L'échange de flux de ressources (eau industrielle, déchets et sous-produits, énergie, etc.),
- La détection de nouvelles activités (développement de nouveaux produits ou services à partir d'une ressource locale ou d'un besoin commun, etc.),
- Le partage d'équipements (chaudière, production de vapeur, unité de traitement des effluents, etc.),
- L'optimisation des flux logistiques (mutualisation des flux matières et des capacités de transport, utilisation de transport moins polluants...).

La mise en œuvre de certaines synergies nécessite souvent de récupérer, réparer, dépolluer ou calibrer le flux de façon à ce qu'il soit disponible et réutilisable. Ces actions sont sources de création d'activités<sup>1</sup>. Ainsi, l'application de l'écologie industrielle à un territoire permet de conjuguer plusieurs avantages économiques, environnementaux et sociaux.

*Sophie Dubuisson-Quellier, chargée de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Centre de sociologie des organisations (CNRS-Sciences Po)*

L'objectif de cette intervention est de revenir sur différentes formes de consommation alternative qui cherchent aujourd'hui à engager les consommateurs vers des pratiques plus responsables.

Est-ce que ces différentes formes de mobilisation par la consommation contribuent à faire jouer un rôle aux consommateurs, à leur donner la possibilité d'exercer un pouvoir ? Est-ce qu'ils modifient durablement leurs pratiques ?

Les pratiques de consommation engagée prennent différentes formes : le boycott, le buycott, les actions de groupes résistants, les campagnes d'action, l'organisation de systèmes d'échanges alternatifs, la promotion de nouveaux modes de vie. Le consommateur peut être sollicité par différents acteurs pour cela : des ONG internationales ou nationales, aux petits réseaux associatifs, en passant par les entreprises elles-mêmes. Enfin, les causes sont elles aussi nombreuses, qu'il s'agisse de la protection de l'environnement, de la biodiversité, de la lutte contre l'injustice sociale ou la mondialisation.

Trois points importants doivent être retenus. Tout d'abord, les mouvements contemporains autour de la consommation engagée s'inscrivent dans la tradition de démarches de responsabilisation des consommateurs plus anciennes. Elles ont en commun de mettre en exergue les devoirs des consommateurs plutôt que de défendre leurs droits.

Ensuite, les démarches peuvent viser chaque consommateur individuellement, pour l'inciter à déplacer ses choix ou ses pratiques. Elles peuvent aussi chercher à constituer les consommateurs en collectifs

<sup>1</sup> ADOUE C., « Mettre en œuvre l'écologie industrielle, Outils et réflexions méthodologiques pour bâtir un développement durable », PPUR, Lausanne, 2007.



capables de s'impliquer dans la gouvernance marchande. Ces deux types de démarche n'ont pas les mêmes effets sur la pérennité des engagements des consommateurs.

Enfin, quelles que soient ces démarches, elles traduisent avant tout un pouvoir politique plus qu'économique des consommateurs. Autrement dit, il convient moins de raisonner sur la capacité d'extension de ces pratiques responsables que sur leur aptitude à renouveler la façon d'interpeller la collectivité sur des problèmes publics.

### **Atelier 3 : De nouvelles valeurs pour rompre avec l'insupportable**

*Danielle NOCHER, fondatrice et directrice de la publication de Valeurs Vertes, le magazine du développement durable*

#### Un nouveau monde

Le mot environnement restitue mal la profondeur des rapports que l'humanité peut idéalement établir avec la Terre. Il est entendu généralement comme l'ensemble de ce qui nous entoure, qui agit sur nous et sur lequel nous agissons mais qui nous reste extérieur, étranger.

Mais notre avenir doit évoluer plus que dans un simple cadre favorisant notre bien être et il est bien plus que des ressources destinées à assurer le fonctionnement de notre économie.

Nous voulons éprouver les joies affectives et spirituelles que fait naître un contact intime avec les choses, nous identifier au lieu où nous vivons. De cette identification naît le génie du terroir. Chaque communauté, chaque pays, possède un génie du lieu qui lui appartient et qui résulte de cette interaction prolongée entre l'homme et le milieu environnant

C'est ce processus réciproque qui tisse la trame de la vie quotidienne et transforme l'homme et le paysage.

#### Changement Suscité

Comment agir sur cette civilisation prédatrice de ressources et de valeurs que nous allons voir peu à peu se dissoudre ? Ceux qui, après Copenhague, imaginent des retours en arrière ont tout faux. Nous aurons à apprivoiser un concept global d'un territoire encore masqué mais qui va peu à peu se révéler à nos yeux. La crise que nous traversons n'est pas une crise quantitative mais qualitative et remet en cause toutes nos certitudes !

Plutôt que d'accompagner des changements subits, choisissons des changements suscités et imaginons un futur humaniste.

#### Courtiser la nature

Quant au développement durable, il est une façon de renouer avec le bon sens, il doit réduire grâce aux éco innovations le prix trop élevé du progrès. Il renforce les territoires à forte cohérence géographique et il intègre toutes les nouvelles valeurs qui doivent servir à construire une économie au réel : la biodiversité notre assurance vie, la mise en valeur du patrimoine, le bouquet des nouvelles énergies, la préservation des ressources en eau.

C'est au cœur de la nouvelle cité que se réaliseront les rêves citoyens grâce à des solutions imaginatives mais financièrement raisonnables.

Il ne faut condamner personne à rester au bord du chemin.

## Témoignages - Initiatives et alternatives porteuses de solutions Vendredi 26 mars de 09h00 à 09h45

*Yannick Barbançon, président du Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale (CNCRES)*

### L'Économie Sociale et Solidaire, un mouvement perpétuel

Où comment, confrontées à une nouvelle question sociétale la société civile s'organise pour dire non à *l'insupportable*, et l'ESS propose *le désirable*, et s'investit dans sa promotion et sa réalisation, en :

- créant des activités alternatives,
- soutenant une inflexion des pratiques économiques traditionnelles,
- mettant en œuvre des coopérations avec d'autres acteurs, coopératifs en particulier.

Ces initiatives articulent économie / social / environnemental (3 des 4 piliers, avec la gouvernance démocratique, d'un réel développement durable et solidaire), exemples :

- les structures de l'IAE ou du handicap développent leur activité sur le recyclage des déchets, réduisant ainsi le gaspillage, consommant moins de ressources, générant moins de pollution,
- l'agriculture durable met en place des circuits courts avec des collectivités,
- Énergies renouvelables, maîtrise de l'énergie, éco-construction et éco-habitat sous forme associative, SCIC...
- Mais aussi l'inclusion numérique par la lutte contre "*l'illectronisme*".

*Doris Gautronneau, directeur Support Vente, Formation et Développement de Xerox*

### Xerox : un exemple concret des bénéfices de l'économie de fonctionnalité

Témoignage de Xerox sur sa participation active au chantier 31 du Grenelle de l'Environnement qui a démontré l'impact positif de l' 'Économie de fonctionnalité', modèle novateur visant à remplacer la vente de produits par la commercialisation de leur usage. Le chantier n°31 s'est appuyé sur l'analyse de cas concrets représentatifs de l'économie de fonctionnalité, dont celui de Xerox, au travers de l'offre Xerox Offices Services (XOS) : Cette prestation, basée sur la rationalisation des périphériques d'impression bureautique multimarques, permet aux entreprises de cumuler bénéfices économiques (optimisation du nombre d'équipements) et environnementaux (réduction de consommation d'énergie et de papier, meilleure gestion des déchets, pratiques plus éco-responsables)

5

*Patrice Valantin, directeur de Dervenn, génie écologique et biodiversité*

### La réintégration du socio-écosystème humain dans la biosphère par le génie écologique

Présentation 1000 signes : De nombreuses espèces, dites ingénieurs, modifient leur environnement. C'est le cas du castor... et de l'homme. Mais ce dernier est tellement structurant qu'il interdit parfois aux autres espèces l'adaptation et l'évolution, menaçant ainsi sa propre existence. La solution pour préserver notre bien-être, indissociable des services écosystémiques, n'est pas uniquement dans l'opposition ou la réparation partielle, mais il faut la chercher dans l'adaptation de notre modèle. Le génie écologique développe des outils opérationnels dans ce but. Il est indispensable et urgent d'appuyer cette filière dont l'objet est le vivant, et qui œuvre ainsi pour la pérennité de notre civilisation. Du bucheron, qui sur le terrain aménage et restaure les habitats naturels pour développer des zones de vie, jusqu'à l'ingénieur qui conseille les hauts dirigeants pour l'évolution de leur modèle économique, ces professionnels ont pour vocation la réintégration de notre socio-écosystème dans la biosphère.



## Table ronde - Quelles solutions pour quels modèles économiques ? Vendredi 26 mars de 09h45 à 10h45

*Agnès de FLEURIEU, co-présidente du groupe de travail Territoires du Pacte de Solidarité Ecologique et présidente de la section Droit, Logement, Société du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable*

[Introduction] Parmi les cinq finalités du développement durable figure l'épanouissement de tous les êtres humains ainsi que la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations. Ces finalités se déclinent, elles mêmes, en objectifs tels que la satisfaction des besoins essentiels pour tous, l'éducation et la formation tout au long de la vie, la lutte contre la pauvreté ou encore le développement urbain et le renforcement de la démocratie environnementale.

A la lumière de deux expériences la présidence de l'Observatoire National de la pauvreté et de l'exclusion sociale que j'ai assumée pendant cinq ans et une réflexion menée avec Christian GARNIER sur ce que pourrait-être le Pacte de Solidarité Ecologique voulue par Madame LETARD, il me paraît intéressant de confronter ces finalités aux deux mots retenus pour le titre de ce colloque "de l'insupportable au désirable".

*Daniel LUCIANI, président de la section Toulouse du Centre des Jeunes Dirigeants (CJD)*

Le CJD est un mouvement patronal né en 1938, qui rassemble, dans l'Hexagone, 3 500 chefs d'entreprise et cadres dirigeants engagés pour une « économie au service de l'Homme » et a essaimé également hors de France (Tunisie, Maroc, Québec, République tchèque, Algérie, Bénin).

L'ambition du mouvement est de rendre l'entreprise à la fois plus compétitive et plus humaine, et d'accompagner dans sa mission tout jeune dirigeant soucieux d'améliorer sa performance et celle de son entreprise.

En ligne avec les piliers du développement durable, le CJD a la volonté de défendre et de mettre en pratique un modèle de performance d'entreprise qui prenne en compte de manière indissociable les dimensions économique, sociale, sociétale et environnementale.

Pour le CJD, la performance de l'entreprise doit être appréhendée de manière globale :

- la performance économique, rentabilité moyenne, actuelle et future, mesurée par le bilan financier
- la performance sociale, qui pose la question de la place de l'humain dans l'entreprise
- la performance environnementale, qui s'appuie sur l'engagement de l'entreprise à réduire ses impacts sur l'environnement
- et la performance sociétale, qui pose la question de la place de l'entreprise dans la société.

Le CJD a développé 2 outils complémentaires créés en 2008 : le jeu I Nove You (Expérimenté dans toute la France auprès de 750 dirigeants adhérents du CJD) pour sensibiliser à la démarche et l'outil en ligne GPS pour s'évaluer et piloter la démarche de Performance Globale de l'entreprise.

A ce jour, près de 500 dirigeants se sont évalués en ligne, et parmi eux, près de 100 ont décidé de publier leur évaluation, et ainsi la rendre disponible auprès des autres dirigeants et de toutes les parties prenantes. Pour en savoir plus : [www.gps.cjd.net](http://www.gps.cjd.net)



## Focus Vendredi 26 mars de 11h15 à 12h35

### Focus 1 : Quels outils pour conserver la biodiversité ?

*Jacques Weber, économiste anthropologue, Cirad*

La tentation est très forte, jusque parmi les plus opposés au marché, de mettre en prix la nature au prétexte que les humains ne prêtent attention qu'à ce qui est cher. Ce raisonnement, faux, sera discuté. A l'inverse, il sera montré que des instruments économiques ne faisant pas appel à la mise en prix de la nature peuvent être très efficaces pour la conservation du potentiel naturel et de la diversité biologique.

### Focus 2 : Quelle re-territorialisation des activités économiques ?

*Nicolas Buclet, enseignant-chercheur, Université de Technologie de Troyes*

Economiste de formation, Nicolas Buclet travaille depuis ses débuts sur les politiques publiques en matière d'environnement, en particulier dans le domaine des déchets ménagers. Aujourd'hui, Nicolas Buclet s'intéresse particulièrement :

- aux questions de choix collectifs en situation controversée et aux moyens d'accroître la capacité de coordination des acteurs face à un objectif commun ;
- aux procédures de prise de décision, à leur légitimité comme moyen d'accroître l'efficacité dans la coordination ;
- aux moyens d'inciter des changements de comportement individuels et collectifs dans le but d'orienter ces comportements en faveur des enjeux du développement durable ;
- aux stratégies d'action favorables à la diffusion des principes et pratiques inspirées de l'écologie industrielle et territoriale (économie de fonctionnalité, création de synergies entre acteurs à un niveau territorial) ;
- à la réflexion sur la compatibilité entre l'économie de marché capitalistique et les enjeux du développement durable.

7

### Focus 3 : Communication et publicité, le défi de l'écologie

*Béatrice Jalenques-Vigouroux, maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, INSA Toulouse*

L'objet de cette intervention sera de présenter les défis relevés par les professionnels des secteurs de la communication ou de la publicité lorsqu'ils sont confrontés aux notions d'écologie, de développement durable ou encore de responsabilité sociale des entreprises. Les pratiques actuelles d'autorégulation de ce secteur seront interrogées, réintroduites dans leur contexte, et expliquées. chartes, guides ou codes de conduite en matière de communication responsables ou éco-communication seront évoqués. Un point s'intéressera de façon plus approfondie aux actions de l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité (ARPP) en matière de régulation publicitaire, en explicitant la Charte d'engagements et d'objectifs pour une publicité éco-responsable et le mode de fonctionnement de l'ARPP en trois entités distinctes (Conseil Paritaire de la Publicité, Conseil de l'Ethique Publicitaire et Jury de déontologie Publicitaire). A partir de ces différents éléments, il s'agira de proposer une remise en perspective des pratiques actuelles de communication et de publicité en matière d'écologie et de développement durable.

### Focus 4 : De nouveaux indicateurs pour une nouvelle économie ?

*Sandra Moatti, rédactrice en chef adjointe d'Alternatives Economiques*

Richesse, bien-être, progrès : comment refaire les comptes ? Le PIB n'est plus un indicateur pertinent de la santé et du progrès de nos sociétés. Qu'il s'agisse d'évaluer l'évolution de notre bien-être individuel et collectif ou de prendre en compte les enjeux écologiques, le PIB nous envoie plus les bons signaux pour éclairer le débat démocratique et guider l'action publique. Pour réorienter le cours du progrès, il faut en redéfinir la mesure. Mais cela implique de se mettre d'accord collectivement sur ce qui compte vraiment.



## Grand Témoin des focus

*Marc Abadie, directeur général de l'agence de l'eau d'Adour-Garonne*

Etablissement public du ministère du Développement durable, l'agence Adour-Garonne met en œuvre la politique de l'eau dans les bassins de l'Adour, de la Garonne, de la Dordogne et de la Charente (soit 1/5<sup>e</sup> de la France), suivant les orientations du comité de bassin, "parlement local de l'eau".

Elle contribue au financement d'ouvrages et d'actions de réduction des pollutions, de préservation des milieux aquatiques, de gestion économe et durable des ressources en eau et de connaissance de l'état et de l'évolution des ressources.

Dans ce but, elle applique le principe "pollueur - payeur" ou "préleveur – payeur" en percevant des redevances, tout en veillant aux solidarités (amont/aval, urbain/rural) entre les usagers de l'eau mais aussi à la récupération des coûts sur l'utilisateur.

Le SDAGE<sup>(1)</sup> 2010/2015 et son programme de mesures, adoptés fin 2009 par le comité de bassin, mettent l'accent sur la nécessité des approches socioéconomiques dans la gestion durable de l'eau, notamment au travers d'études mettant en avant les coûts disproportionnés de certaines actions face aux résultats escomptés.

Pour contribuer au développement durable et tout particulièrement à l'équilibre entre les enjeux environnementaux, économiques et sociaux, l'Agence développe des liens nouveaux de coopération avec le monde de la recherche et de l'enseignement supérieur en économie. Après avoir organisé en février 2009 un colloque sur les enjeux économiques des zones humides, elle a signé le 30 novembre un partenariat d'études avec TSE<sup>(2)</sup> et l'IDEI<sup>(3)</sup> afin de concilier ces enjeux et la gestion durable de l'eau.

En parallèle, l'Agence met actuellement en place un dispositif d'évaluation de sa politique pour améliorer encore la cohérence des politiques publiques de l'eau et l'efficacité de ses interventions.

1 - schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

2 - Toulouse School of Economics

3 - Institut d'économie industrielle

## Table ronde - En route vers une économie désirable ? Vendredi 26 mars de 14h30 à 16h00

*Alain CHOSSON, vice-président de CLCV (Consommation, Logement, Cadre de Vie)*

Nous nous retrouvons bien dans le thème de votre congrès « de l'insupportable au désirable » qui sous-tend notre action depuis des années : nous avons combattu le modèle de société et de consommation (chacun pour soi et tout à jeter) qui été imposé aux consommateurs et non voulu par eux comme on l'entend trop souvent. Nous prônons un modèle économique qui place l'homme et l'environnement au cœur des décisions afin que chacun puisse vivre mieux, dans une société solidaire, en améliorant son confort, en préservant les ressources et en faisant des économies ; la consommation plaisir n'est pas honteuse, on peut se faire plaisir tout en faisant plaisir aux autres et à la planète. C'est aussi pourquoi nous contestons la méthode du seul « signal prix » qui prend au piège une majorité de consommateurs qui n'est pas en situation de consommer différemment. Il n'y aura pas adhésion massive à un mode de consommation compatible avec un développement soutenable, sans changement profond des modes de production, de distribution et de décision. La consommation est le moteur de l'économie, les consommateurs organisés doivent être reconnus comme acteurs socio-économiques – ce qui n'est pas encore le cas-, et associés en tant que tels aux processus de négociation et de décision, au niveau mondial et local.

Inverser les logiques :

- Il faut sortir des systèmes d'assistanat et de marquage social pour aller vers le droit commun pour tous en ce qui concerne notamment les services essentiels ; chacun devant avoir les moyens pour vivre dignement de son travail ou d'une activité socialement utile, ou, pour ceux qui en sont empêchés, d'une solidarité nationale à niveau suffisant; la fiscalité écologique doit aussi s'accompagner d'un rééquilibrage entre fiscalité indirecte trop prépondérante et pénalisante, et la fiscalité directe ;
- Les produits et services sains, loyaux, qui respectent les droits humains, la santé et l'environnement doivent être privilégiés, notamment par une éco-conditionnalité réelle des aides publiques et une fiscalité réduite : il s'agit de mettre fin à la concurrence déloyale des productions qui externalisent leurs impacts négatifs ; les notions de publicité ou marketing de nature à induire en erreur, de mise en danger de la vie d'autrui et de non assistance à personne en danger doivent être redéfinies par consensus au regard de critères de développement durable ; le droit à réparation doit être complété par l'action de groupe ;
- La primauté d'une information fiable, utile, accessible, qui s'appuie sur une expertise pluraliste, doit être assurée pour que chacun ait les éléments pour choisir en connaissance de cause ;
- Un processus de large concertation en amont des programmes de recherche et des mises sur le marché doit être mis en place afin de répondre réellement aux besoins, et pour sortir de l'économie artificielle : l'éco-conception des produits et services (prévoyant la facilité d'usage et la réparabilité) doit devenir la règle ;
- Les rapports collectifs et négociés entre producteurs et consommateurs doivent être privilégiés (circuits courts, points de vente solidaires, jardins collectifs, auto-réhabilitation ou construction....) ;
- L'éducation au développement durable (formation initiale et tout au long de la vie) doit concerner tous les acteurs de la société, en s'appuyant sur l'intelligence collective, et incluant les apprentissages de la concertation, de la négociation, l'acquisition d'une culture de débat public.

*Denis Maitre, président des activités Granulats et bétons en France*

### Le béton peut-il faire partie d'une économie désirable ?

Le Groupe Lafarge est leader français et mondial des matériaux de construction (ciments, bétons, granulats et plâtres), fortement implanté en France avec près de 500 sites industriels. Lafarge a développé une expertise particulière dans le développement de bétons adaptés aux évolutions de nos modes constructifs. Or le béton lui-même souffre d'une image environnementale souvent déplorable. De manière factuelle, le béton est non seulement le matériau de construction le plus utilisé au monde, mais il a aussi su évoluer pour s'adapter aux enjeux de la construction durable. Les systèmes constructifs bétons sont aujourd'hui capables de répondre aux exigences du Grenelle de l'environnement; ils



permettent de limiter l'impact énergétique des bâtiments et de respecter les contraintes pour la construction des Bâtiments à Basse Consommation.

Néanmoins pour que le béton continue à se développer de manière durable et puisse accompagner les grandes évolutions démographiques, il est vital que l'ensemble de la filière industrielle (carrières de granulats, usines de ciment, centrales à béton) prenne en compte l'environnement dans ses modes de production. Lafarge a pleinement intégré dans son processus de décision, comme dans ses processus de fabrication, la nécessité de produire en maîtrisant ses impacts sur l'environnement et de travailler en concertation avec les communautés locales (les deux tiers des carrières du Groupe disposent d'un comité de concertation et de suivi). L'entreprise a développé une expertise forte dans le réaménagement des carrières et le développement de la biodiversité, la mise en place de partenariats avec les associations ou le développement de transports plus écologiques (fluvial et ferroviaire). Lafarge est aussi conscient de la nécessité de réduire l'empreinte écologique de ses produits: en amont en économisant l'eau et la ressource minérale, en diminuant les impacts environnementaux de la production (Lafarge a diminué de 20% ses émissions de CO2 par tonne de ciment entre 1990 et 2010), en augmentant le recyclage et en limitant le transport des matériaux; en aval en innovant dans des bétons plus performants qui réduisent les impacts énergétiques des bâtiments et permettent de répondre, à coût raisonnable, aux exigences de la Construction durable.

C'est dans ce cadre que Lafarge s'est associé au Groupe de travail de la mission Economie de FNE, car la nécessité de nouveaux modes de gouvernance s'applique également à nos thématiques et nos enjeux industriels.

*Laurence PESSEZ, déléguée à la Responsabilité Sociale et Environnementale de BNP Paribas*

En tant qu'entreprise socialement responsable, BNP Paribas s'est engagée depuis plusieurs années dans une réflexion de fond sur l'impact de ses activités sur l'environnement et la société. Elle a mis en place de nombreuses actions qui illustrent son engagement, comme la certification environnementale de son modèle d'agences en France.

Désireuse de renforcer son engagement et de s'associer à une réflexion sur une nouvelle économie respectueuse de l'environnement associant toutes les parties prenantes, BNP Paribas a souhaité créer avec France Nature Environnement les conditions d'un dialogue sur la durée. Les liens noués concernent en particulier la Banque de Détail en France et son réseau d'agences implantées sur le territoire.

Le partenariat entre FNE et BNP Paribas correspond au souhait des deux structures de se rapprocher afin de réfléchir ensemble et d'imaginer les conditions de réalisation d'une nouvelle économie respectueuse de l'environnement, soutenable et désirable.